

ADRESSES—*Suite.*ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS
DU TRONE—*Fin.**Hon. E. L. Patenaude*—*Suite.*

à payer sa part des frais en argent, et en hommes"—542; ce qui s'est passé chez les libéraux en 1915—542; politique dans des assemblées de recrutement—542; assemblées de MM. Lapointe, de Kamouraska et Charles Gauvreau—542; si nous tenons compte des circonstances et de la période critique que nous traversons, il vaut mieux mettre fin à ces discussions qui n'ont rien de bon pour la province de Québec et pour le pays—543; en 1911 j'ai combattu autant que je pouvais le faire, le gouvernement et le parti qui dirigeaient les affaires du pays—543; j'ai appuyé le programme et les idées du parti conservateur, à l'exception de ce qui concernait la politique navale—543; je l'ai combattue en toute sincérité, parce que j'étais convaincu que je devais le faire, comme je n'ai aucune hésitation à déclarer aujourd'hui que, depuis le mois d'août 1914, j'ai tenté de faire tout ce qui était possible pour aider le pays et le gouvernement dans les efforts faits pour contribuer à la défense de la cause des alliés—543; opinion modifiée à la suite des déclarations du premier ministre en 1912—544; journaux libéraux disaient aussi que si la participation à la défense active de l'empire devenait nécessaire, l'on trouverait les Canadiens prêts, comme dans le passé, à aider la mère patrie—544; il n'en est pas moins vrai que pour l'avenir, il restera à résoudre le problème extrêmement considérable des relations des colonies avec la mère patrie et des colonies entre-elles—545; les hommes politiques devront rechercher la meilleure solution. Il est possible que l'avenir condamne l'attitude prise par les divers groupes politiques en 1911—545; ce problème est simplement suspendu—545; mais quand la guerre sera terminée et que la victoire aura couronné les efforts des alliés, qui osera prétendre que cette question qui a été tant discutée en 1910 et 1911 ne sera pas débattue de nouveau?—545; nous devons tenter tous les efforts pour la défense de nos intérêts et la cause des alliés—545; peuple canadien fait largement son devoir—546; félicite Montréal et Québec pour avoir donné \$5,000,000 à l'œuvre du Fonds patriotique—546.

M. Demers—Choix d'un ministre canadien-français—547; campagne nationaliste—547; appels enflammés aux sentiments et aux passions populaires—548; enquête désirable sur les dépenses de la guerre—548; profit de \$25,000 à \$30,000 sur le foin à Montréal—548; gouvernement payait 60 cents de l'heure pour faire presser le foin et les employés ne recevaient que 25 cents—548; foin qualité n° 2 accepté comme qualité n° 1—548; pas une voix dissidente sur le devoir qui s'impose à l'heure présente—548; devons employer toutes nos énergies à assurer la victoire finale—549; dans la province de Québec la grande majorité comprend pleinement ses devoirs et ses obligations—549; pas un seul Canadien-français qui voudrait changer d'allégeance—549; défaite de l'Angleterre signifie la défaite du Canada—549.

Motion Thompson adoptée—549.

AJOURNEMENTS.

Hon. R. Rogers—Propose que l'adresse soit grossoyée et présentée à S.A.R. le Gouverneur général—549.

Adopté—549.

MERCREDI DES CENDRES.

Sir Robert Borden—Propose que la Chambre demeure ajournée le 8 mars—1393.

Adopté—1393.

VACANCE DE PAQUES.

Sir Robert Borden—Propose que la Chambre s'ajourne du 19 au 25 avril—3067.

Adopté—3067.

MOTIONS POUR DISCUSSION.

DETTES POUR GRAINS DE SEMENCE.

M. Knowles—Demande l'ajournement pour discuter question d'intérêt public—524; savoir s'il serait désirable de retirer immédiatement l'ordre de percevoir le montant de certaines dettes contractées envers l'Etat par les concessionnaires de terres publiques dans l'Ouest—524; correspondance sur ce sujet—525; Gouvernement consent à ne recouvrer que la moitié de ce qui lui est dû pour grain de semence dans tous les cas où la garantie est intacte à tous égards et où l'on n'a pas encore touché à la récolte—525; il en est autrement dans ceux où il y a eu saisie—525; il importe souverainement que ces propriétaires de homesteads que le Canada a secourus il y a un an, ne soient pas soumis à une pression comme celle qu'exerce sur eux, l'ordonnance émise par le Gouvernement—525; plupart de ces gens font leur début dans l'Ouest—525; pionniers de la culture des homesteads—525; en 1914, ils n'ont presque rien récolté—526; en 1915, ils ont eu une récolte—526; le propriétaire d'un homestead peut devoir de \$200 à \$400 à l'Etat—526; lorsque le Gouvernement perçoit le prix des semences, rien n'est exempté, le shérif prend tout—526; il s'ensuit que plusieurs devront subir les rigueurs de l'hiver sans avoir un seul dollar pour acheter du combustible—526.

Hon. W. J. Roche—Ces gens ont demandé au Gouvernement de les traiter avec plus de générosité et de prolonger le temps accordé pour le paiement du gage en question—527; nous avons reçu des demandes semblables de la part de certaines chambres de commerce—527; c'est alors que le Gouvernement a décidé que, étant données toutes ces circonstances, il serait à propos de ne percevoir que la moitié de cette dette cette année—527; en 1908, le gouvernement provincial de l'Alberta est rentré dans ses avances de grains de semence aux colons en imposant des taxes à cette fin—527.

Hon. Frank Oliver—Gouvernement fédéral ne se trouve pas dans la nécessité de s'emparer du premier dollar que le cultivateur reçoit et sur lequel ce dernier compte pour faire face aux besoins de sa famille—528; Gouvernement ferait bien de ne pas exiger le paiement entier de la part de celui qui est dans l'infor-